



## AVIS DE CONVOCATION

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Agapit est convoquée par le soussigné, Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier le 3 mai 2023 à 18 h.

Les sujets à l'ordre du jour sont :

Ordre du jour :

1. Constatation de la validité de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement 533-05-23 décrétant une dépense de 4 209 128 \$ et un emprunt de 4 209 128 \$ pour des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout dans la rue Charest et l'avenue Flamand et dans la rue Normand et l'avenue Vermette.
4. Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé
5. Période de questions
6. Levée de la séance

**DONNÉ** à Saint-Agapit, ce 1<sup>e</sup> jour du mois de mai 2023.

  
\_\_\_\_\_  
Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

### AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire le 3 mai 2023 à 18 h

Je, soussigné, Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Agapit, MRC de Lotbinière, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis aux endroits prévus à cette fin au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité en date du 1<sup>er</sup> mai 2023 et ce, conformément au Règlement numéro 458-08-18, adopté le 27 août 2018 par le conseil municipal relatif aux modalités de publication des avis publics.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 1<sup>e</sup> jour du mois de mai deux mil vingt-trois.

A handwritten signature in blue ink that reads "Claude Fortin". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier